

Vos questions / nos réponses

## Test salivaire et analyse d'urine

Par [Doomdouds](#) Postée le 19/09/2024 07:04

Bonjour , suite à un. Contrôle de gendarmerie j'ai eu un test salivaire et je suis sorti positif sans rien consommer mais j'ai un traitement methadone , et le gendarme me certifie que leur test fait la différence entre la methadone et l heroine , le premier fait au bord de la route comme le second en laboratoire. Deuxièmement, quand je demande un test urinaire en laboratoire à titre personnel pour différencier l heroine de la methadone je sort négatif et quand je demande un test urinaire avec l ordonnance de la commission médicale des permis de conduire je sors positif, et dans les deux test je n avait pris que mon traitement methadone et rien d autre . Si vous pouvez m éclairé sur ces différences

---

**Mise en ligne le 24/09/2024**

Bonjour,

A l'occasion de ce contrôle, votre test puis l'analyse en laboratoire ont vraisemblablement réagi à la morphine, tous les opiacés se métabolisent en morphine. D'après les informations dont nous disposons, si le 1<sup>er</sup> test ne fait pas de distinction, l'analyse en laboratoire doit pouvoir préciser, à condition de le demander, si la positivité est liée à l'utilisation d'un médicament opiacé.

Nous ne savons pas si vous avez fait état de la prise de ce traitement au moment du contrôle routier ni si vous avez fait une demande de recherche de l'usage de ce médicament tel que le prévoit la loi.

Si l'ordonnance fournie par la commission médicale de la préfecture ne mentionne pas cette recherche d'usage de médicaments, cela explique peut-être aussi la différence de résultats.

Si vous pouvez justifier du fait que la méthadone vous est légalement prescrite dans le cadre d'un traitement de substitution aux opiacés, vous ne devriez pas être inquiété. Si besoin d'un conseil juridique, n'hésitez pas à vous rapprocher d'une « Maison de la justice et du droit ».

Bien à vous.

---